

REVUE BELGE  
DE  
NUMISMATIQUE

ET DE SIGILLOGRAPHIE

PUBLIÉE

SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE.

---

DIRECTEURS :

MM. LE V<sup>ic</sup> B. DE JONGHE, LE C<sup>ie</sup> TH. DE LIMBURG-STIRUM ET A. DE WITTE.

1911

SOIXANTE-SEPTIÈME ANNÉE.



BRUXELLES

J. GOEMAERE, IMPRIMEUR DU ROI,

*Rue de la Limite, 21.*

---

1911

## TRIENTS MÉROVINGIENS

### D'ATELIERS INCERTAINS

Parmi les monnaies entrées au Cabinet des médailles de la Bibliothèque royale de Belgique, en ces dernières années, et mises en réserve parce qu'elles n'avaient pu être complètement déterminées, figurent les deux mérovingiennes que nous reproduisons et décrivons ci-dessous et dont nous livrons l'essai d'interprétation à l'appréciation de nos confrères.



LINNIO autour d'une tête très barbare, tournée à droite, dont les cheveux hérissés sont simplement indiqués par de gros traits, le diadème, le front et le nez par des lignes droites formant angles à leurs extrémités et la bouche par deux points.

*Rev.* ✕ GVNDOALDO autour d'une croisette, inscrite dans un cercle irrégulier.

Or pâle. Poids : 1 gr. 13.

Le vocable *Linnio* qui se lit sur ce tiers de sol fait immédiatement penser aux localités belges et

françaises du nom de Ligne et de Ligny, savoir : Ligne, commune rurale de Belgique sur la Dendre, province de Hainaut, arrondissement de Tournai (1); Ligny, commune de l'arrondissement de Namur; Ligny, chef-lieu de canton du département de la Meuse; et Ligny-le-Château dans l'Yonne.

Mais outre qu'aucune de ces localités ne se trouve citée dans aucune géographie ou itinéraire anciens, ni ne paraisse remonter au delà du dixième siècle, la terminaison du nom actuel de plusieurs d'entre elles semble virtuellement s'opposer à toute tentative d'identification. En effet, à la rigueur, on peut encore admettre que *Linium* ait donné *Lignum*, forme latine du nom de Ligne au moyen âge, tandis qu'on ne peut vraisemblablement accorder au nom latin de *Ligny* qu'une finale en *iacum*.

Cependant, si nous n'avons pu, malgré nos efforts, réussir à localiser notre pièce, ni à la rattacher à un groupe de monnaies connues, certains indices nous portent à la classer dans la première ou la seconde Germanie. C'est d'abord son style qui nous paraît bien appartenir au nord de la Gaule,

(1) On a découvert à Ligne des antiquités de l'âge du fer, des vestiges de voie romaine, des médailles, des monnaies romaines, des amphores, des vases, etc.

En 1180, la seigneurie de Ligne était déjà citée comme baronnie; mais on paraît ignorer à quelle époque il faut faire remonter l'origine de la localité. (Voy. TH. BERNIER, *Dictionnaire géographique, historique, archéologique, biographique et bibliographique du Hainaut*, p. 393.)

ensuite le nom de son monétaire Gundualdus, d'origine germanique, enfin sa provenance des environs de Waremme, province de Liège.

Or, il se fait qu'il existe précisément, non loin de Waremme, un endroit appelé Ligney, situé près d'une chaussée romaine et où se voit même encore un tumulus romain (1).

Ne faut-il considérer dans le fait de ce voisinage qu'une simple concordance fortuite, ou bien la terre de Ligney, dont le nom passa à une famille noble, à l'époque féodale (2), a-t-elle emprunté celui-ci à une ancienne station d'abord romaine et ensuite franque? Ce sont là des questions auxquelles il est impossible de répondre (3).

## II.



✠ CADOLIDI  $\overline{W}$ . Objet ou animal indéfinissable, affectant la forme d'un colimaçon. Grènetis extérieur.

Rev. ✠ IOHANNIOM. Victoire de profil, à

(1) Voy. DEL VAUX DE FOURON. *Dictionnaire géographique de la province de Liège*, Liège, 1842, 2<sup>e</sup> partie, p. 292.

(2) Ligney se disait en patois *Lingny* et ce nom est également le titre d'une ancienne famille noble. (DEL VAUX, *o. c.*, 293.)

(3) Il ne paraît pas dans tous les cas que des antiquités franques aient été découvertes dans la localité ou aux environs.

gauche, levant la main gauche et paraissant tenir une palme ou une croix. Grènetis au pourtour.

Or. Poids : 1 gr. 45.

On connaissait, depuis longtemps, deux triens variés portant les mêmes noms de lieu et de monétaire que la pièce que nous venons de décrire, mais présentant au droit un buste et, au revers, une croix avec traverse munie de deux pendants (1), triens pour lesquels les auteurs qui les ont publiés ont proposé diverses identifications, suivant qu'ils ont lu différemment leur légende (2), et que M. Prou (3), avec raison d'ailleurs, a classés parmi les produits d'ateliers indéterminés.

Il est à présumer que si l'on n'est pas parvenu encore à fixer leur lieu d'origine, ni à les classer dans une circonscription bien déterminée, c'est que l'on a, jusqu'ici, manqué des données et des éléments de critique indispensables.

Or, nous allons essayer de montrer que la question de leur localisation peut se poser à nouveau,

(1) PROU, *Catalogue des monnaies mérovingiennes de la Bibliothèque nationale*, nos 2513 et 2514; et DE BELFORT, *Description générale des monnaies mérovingiennes*, nos 1395 et 1396.

(2) COMBROUSE, *Monnaies de France, mérov.*, nos 839 et 1039, a lu au revers *Vadoviri* (le grand Vey). GUILLEMOT, *Catal. des légendes des monn. mérov. Gapofidi*; PONTON D'AMÉCOURT, *Cenomannicum*, p. 128, n° 69, *Vadolidi*; BARTHÉLEMY, Compte rendu de l'ouvrage précédent, dans la *Revue numismatique* 1883, p. 483, a corrigé *Cadolidi*; enfin DE BELFORT, *Description générale des monnaies mérovingiennes*, n° 1399, *Capolidi*.

(3) *Ouvr. cit.*, p. 518.

aujourd'hui, et même à peu près se résoudre, grâce à la pièce que nous venons de faire connaître.

En effet, nous ferons observer, d'abord, que le nom du monétaire Johannes n'est pas très répandu dans la numismatique mérovingienne, étant donné qu'il se rencontre sur une quinzaine de triens à peine; ensuite, que presque toutes les pièces signées de ce nom sont à peu près du même style et appartiennent à des localités situées dans une même région qui comprend les cités limitrophes de Nantes et de Poitiers et les ateliers de Teodeberciacus (Thiverzay) (1), Tidiriciacum (Trizay-sur-le-Lay) (2), Bedas-Portus (Vaas) (3), Viriliacum (Vrillé) (4) et Namnetis (Nantes) (5) : ce qui tenderait à prouver que l'activité de ce monétaire s'est exercée exclusivement en Poitou et dans la haute Bretagne, où il n'eut vraisemblablement pas d'homonyme (6).

Nous ferons remarquer en outre : 1° que la Victoire qui orne l'un des côtés de notre pièce ressemble énormément à celle que l'on voit levant la main et tenant une croix sur certains triens frap-

(1) DE BELFORT, *o. c.*, 4251-4255.

(2) *Ibid.*, 4282.

(3) *Ibid.*, 807.

(4) *Ibid.*, 4903.

(5) *Ibid.*, 3105-3106.

(6) Un seul autre monétaire du même nom est connu et a monnayé à *Cristoialo*, que l'on a identifié d'abord avec Créteil (Seine), puis avec Cristeuil-la-Madeleine (Charente). M. Prou admet Créteil, dans la cité de Paris, donc très loin de celle de Poitiers.

pés, par un monétaire du nom de Francio, à Campbon (Cambidonno) dans la cité de Nantes (1); 2° qu'elle se retrouve dans la même attitude sur un tiers de sou frappé à Nantes même (2) par le monétaire Johannes; 3° enfin que le revers de notre pièce offre une figure incertaine, à peu près comme un autre triens, également de Nantes et du même Johannes, nous en montre une, dans laquelle on a voulu voir un oiseau sur un rocher (3).

D'où il nous paraît résulter à toute évidence que les triens à la légende *Cadolidi* doivent avoir pour patrie l'une des cités des Namnètes ou des Pictaves et que c'est entre Poitiers et Nantes et même plutôt aux environs de cette dernière ville qu'il faut placer la localité, probablement disparue (?), dans laquelle ils furent frappés.

FRÉD. ALVIN.

(1) PROU, *o. c.*, nos 548-550 et pl. X, 10 et 11.

(2) DE BELFORT, *o. c.*, 3105.

(3) DE BELFORT, *o. c.*, 3106.